

Visio Rectorat 09-04-2021

Animation par Madame la DRH et M. Millet

Questions / réponses des OS

=> Calendrier du congé de formation non reçu par certains collègues du second degré, notamment ceux qui étaient en congé maladie.

DRH : La proposition sera de publier les circulaires sur lprof avec notification. Mais les intéressés devront se signifier pour avoir une étude au cas par cas sous réserve de justificatif

=> Fermeture de classes : Si une classe est fermée, est-il normal que l'enseignant doive rester dans sa classe sans élève ?

Réponse : Si l'enseignant n'est pas cas contact, c'est de l'organisation de service interne. Des dédoublements de classe ou la classe à distance peuvent se faire à distance. L'organisation revient aux chefs d'établissement et aux IEN.

=> Faire l'appel des élèves en visio : Les collègues doivent faire régulièrement l'appel en visio. Cela est très compliqué, surtout quand les élèves n'allument pas leur camera.

Réponse : Le suivi des élèves est nécessaire pour vérifier les décrocheurs. C'est compliqué mais cela doit être fait dans la mesure du possible.

=> Modification des instances statutaires dans des écoles et collèges : Peut-on modifier le cadre statutaire des instances et sélectionner les personnes qui siègent dans le conseil d'école ou des maitres, conseil d'administration ou autres ?

Réponse : Non le cadre statutaire n'est aucunement modifié. La composition des instances reste inchangée. S'il y a plus de 6 personnes, il faut prévoir une forme hybride avec une partie en présentiel (6max) et les autres en visio. Tous les élus doivent siéger en présentiel ou distanciel pour que l'instance puisse se tenir valablement.

=> Collègue en congé maladie ordinaire : Comment sortir de son congé maladie et quand la commission médicale sera réunie ?

Réponse : La pratique est que l'agent peut demander une reprise à temps partiel dans l'attente de l'avis d'un médecin agréé pour avoir un mi-temps thérapeutique. L'agent devra se rapprocher de son gestionnaire.

=> Demande par certains chefs d'établissement de certificat pour mise en ASA le plus détaillé possible.

Réponse : Les certificats doivent respecter le secret médical mais préciser les motifs de la demande d'ASA.

=> Calendrier des instances, ou en sommes-nous ?

Réponse : C'est en cours mais l'administration a pris beaucoup de retard.